

*Paru dans L'esprit des villes, n°2 : 155-176 (2015)*

## **Construction démocratique de l'agir métropolitain**

### ***Métropoles 1 – Habitants 0***

**par Guillaume Faburel**

(Pr, Université Lyon 2, UMR Triangle, Ecole Urbaine de Lyon)

*« Si chaque individu pris à part n'a qu'un jugement imparfait, en revanche, la masse des citoyens, lorsqu'ils sont réunis, possède une juste perception des choses »*  
(Aristote)

Le terme de métropole est à ce jour dans toutes les bouches : cercles d'universitaires, experts de l'aménagement, prestataires de l'étude et du conseil en urbanisme... et nombre d'élus qui fondent des ambitions (et des programmes) dans ou autour de cette notion. Pouvoirs (métropolitains), gouvernance (métropolitaine), acteurs (métropolitains), « forums » (métropolitains), « ateliers » ou mieux *workshops* (métropolitains)... Son usage s'affiche comme le nouvel eldorado à Bordeaux, Brest, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Toulouse, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg... Et ceci n'est pas propre à la France, si l'on en juge par exemple les discours proposés par d'autres grandes villes européennes et Nord-Américaines, par les dites mégapoles Sud-Américaines, les agglomérations Est-Asiatiques ou encore les derniers espaces d'arraisonnement de la nature (Abu Dhabi, Dubaï...). *There Is No Alternative*, nous disait Thatcher en son temps.

Et pourtant, ce terme n'est pas récent. Son utilisation remonte au XIV<sup>ème</sup> siècle, pour qualifier la *ville mère* du pouvoir religieux. Puis, après que la ville ait acquis un statut politique par l'horizon naissant de la modernité (XVI<sup>ème</sup> siècle), le mot réapparaît au XIX<sup>ème</sup>, durant lequel, par un savant amalgame à la métropole de l'empire colonial et à sa loi de la valeur, il va de plus en plus caractériser les fonctionnements urbains dans leur entièreté. Il nourrit alors les fantasmes du génie civil livrés par les fantasmagories des expositions universelles (Berdet, 2013), avec, en France particulièrement, les grands travaux haussmanniens, leurs voies stratégiques et système symbolique<sup>1</sup>. L'emploi de ce terme vise alors à cette époque à prévenir la massification, l'entassement voire la promiscuité et l'insalubrité dont la grande ville serait devenue le siège (Choay, 1965). Et, bien sûr, idéologiquement, à lutter contre toute velléité insurrectionnelle (cf. écrits de Walter Benjamin sur la Commune de Paris). Plus près de nous, au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, Gaston Bardet ou encore Paul-Henry Chombart de Lauwe ont volontiers utilisé ce terme pour appeler à lutter contre le gigantisme des villes voire l'excès d'anonymat de l'urbain. Et, à cette aune, pour parfois annoncer la fin des villes.

Or, malgré cette trajectoire somme toute continue, malgré un sens sans grande équivoque, c'est à cette même période que le terme entame une carrière bien différente, technocratique cette fois-ci (DATAR), avec les 8 métropoles d'équilibre de l'âge d'or de l'aménagement du

---

<sup>1</sup> « Il n'est nul besoin que Paris, capitale de la France, métropole du monde civilisé, fût préféré de tous les voyageurs de loisir, renferme des manufactures et des ateliers. Que Paris ne puisse être seulement une ville du luxe, je l'accorde. Ce doit être un foyer de l'activité intellectuelle et artistique, le centre du mouvement financier et commercial du pays en même temps que le siège de son gouvernement : cela suffit à sa grandeur et à sa prospérité » (Rapport d'Haussmann pour Napoléon III (1857), in Girard, 1986, pp. 268-269).

territoire (1964) : Lyon-Saint-Etienne-Grenoble, Aix-Marseille, Lille-Roubaix-Tourcoing, Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire, Strasbourg, Nancy-Metz. Surtout, très récemment, le troisième acte de la décentralisation a accouché le 27 janvier 2014 de la création des Métropoles (Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles – MAPTAM). Poursuivant l’œuvre du gouvernement précédent avec la création d’associations métropolitaines (loi du 16 décembre 2010), cette réforme fait suite à près de 50 ans d’incitation (communautés urbaines de 1966, communautés de communes de 1992 et communautés d’agglomération de 1999), puis d’obligation pour les communes de se regrouper et, pour ce faire, d’adhérer à des intercommunalités. Aujourd’hui, toutefois, une étape est franchie avec la remise en cause de la clause de compétence générale des communes, et la préfiguration de collectivités territoriales de pleins droits. Ces métropoles seront, selon toute vraisemblance, à brève échéance au nombre de quatorze : une d’ores et déjà existante (Nice : 1<sup>er</sup> janvier 2012)<sup>2</sup>, deux « euro-métropoles » (Lille et Strasbourg), ainsi que deux libres de se constituer (Brest et Montpellier), et six de droit commun (Bordeaux, Grenoble, Nantes, Rennes, Rouen et Toulouse). Trois ayant un statut particulier : Paris, Lyon, Marseille-Aix en Provence.

Que traduit cette nouvelle séquence ? Que recouvre dès lors ce mot aujourd’hui ? Pourquoi fait-il à ce point chorus et recette, objet d’engouement frappé du sceau de la nouveauté ? Et, concrètement, qu’apportent précisément la multitude de prospectives urbaines lancées sur les 10 dernières années en France (les 2020, 2030, 2040 et autres Ateliers Internationaux) qui en font le parangon de leurs propositions ?

Nous traiterons dans un premier temps du modèle économique des métropoles, de l’évolution des politiques urbaines, et ce faisant de quelques visages sociaux et spatiaux d’un type de villes déjà largement advenu. La construction institutionnelle décrétée ces dernières années vise à entériner un fonctionnement déjà largement de mise. Dans un deuxième temps, nous développerons ce qui nous semble ce jour être la résistance principale à cette évolution tendancielle et aux dislocations qu’elle amplifie : l’expérience ordinaire des citoyens eux-mêmes, donc d’*habiter* la ville. Les enquêtes en manifestent de plus en plus d’expressions claires, lorsque des aspirations ne se font pas ostensiblement jour. Mais les discours d’experts, largement remobilisés dans le cadre de l’avènement métropolitain, ont grandement tardé à en rendre compte. Ce qui pose dès lors, dans un troisième et dernier temps, la question première de la construction démocratique de cette composition politique d’un agir métropolitain, et, plus largement encore du commun de et dans la cité. Les souhaits participatifs, la multitude des subjectivités politiques et la diversité des luttes en constituent ici une pierre de touche<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> A la géographie d’ailleurs fort étonnante, visant à asseoir le pouvoir politique du Député élu Maire en 2008, et raillée d’Estro-pôle par ses opposants : réunion de 49 communes sur les 114 de l’aire urbaine, d’axe Nord/Sud, alors que l’aire urbaine s’est historiquement constituée dans un axe Est/ouest, excluant ainsi Antibes, Cannes, Grasses... et très majoritairement UMP et DVD.

<sup>3</sup> Le tout s’appuie sur une expérience de près de 20 ans de recherches et d’enseignements en deuxième et troisième cycles universitaires dans le champ de la géographie, de l’urbanisme et de l’environnement. Nous souhaitons ainsi nous inscrire dans la tradition théoriquement première du rôle social de l’université : nourrir la controverse, bien au delà de quelques dérivés terminologiques et foisonnements conceptuels de la mésentente scientifique (lorsqu’elle existe).

# **1. La Métropole ou la consécration politique de la ville entrepreneuriale, de son régime d'attractivité et de sa logique de firme**

## ***Bref historique du complexe économique métropolitain***

De prime abord, si les villes se sont affirmées sur les trois dernières décennies comme des acteurs politiques de premier plan (Pinson, 2009), le terme de métropole marque la volonté de rendre encore plus efficace l'organisation des pouvoirs urbains et les fonctions de commandement du gouvernement des villes. « *La Métropole est un lieu de rencontres des multiples flux de la globalisation économique. Aéroports, lignes ferroviaires à grande vitesse et hauts débits numériques avivent concurrences et complémentarités au sein du réseau des métropoles mondiales [...]. Aire urbaine dilatée, la métropole a aussi besoin de réseaux de transport efficaces pour bien fonctionner. «Être relié à» devient plus stratégique que «être à côté de» [...]. Le niveau des fonctions de commandement représente une caractéristique essentielle de la métropole, «hub» infrastructurel autant qu'immatériel.* » (Offner in Pasquier, Guigner et Cole, 2011, p. 330).

Mais, abrités dans le cas français derrière la « nécessité » d'un choc de simplification liée à une prétendue indigestion face au mille-feuille administratif, l'emphase du moment traduit une évolution historique encore plus fondamentale. Face au déclin industriel, son mode d'organisation tayloriste et son compromis fordiste, le terme présente une réalité dont nombre de grands complexes urbains et leurs forces économiques d'agglomération portent déjà largement de nos jours non pas le germe, mais l'accomplissement : un régime d'attractivité, et, pour ce faire, de rayonnement, ayant ouvert une « nouvelle » ère d'intensification dans l'accumulation du capital (réduction du temps de rotation) et une nouvelle aire de polarisation (élimination des barrières), par l'hyper concentration urbaine.

Jusqu'aux années 70, le secteur industriel était puissant, le capital immobilisé dans la fabrication, ses usines et ateliers, et le profit assuré sur les marchés intérieurs auxquels étaient destinés les produits de consommation en voie de standardisation. Le capitalisme était avant tout national. Les salariés pouvaient alors être en situation de force dans les négociations pour la « fabrication » de la ville, d'autant plus que le « compromis fordiste » avait donné du pouvoir à la classe ouvrière en compensation de la généralisation du salariat et du taylorisme (division et répétitivité des tâches). Ce fut le temps de l'avènement syndical et de ses luttes mémorables, des négociations salariales et du droit au travail. Dans ce cadre industriel du capitalisme, les villes développaient des compétences et des types d'intervention dans le développement économique des territoires, prenant en charge des secteurs indispensables à la vie des usines, mais pas suffisamment rentables (transports, logement public...). Les politiques urbaines fournissaient une partie du « salaire social » de la main d'œuvre, et soutenaient ainsi une société divisée en classes, définies par la détention des facteurs de production et leurs rapports sociaux.

Or, les années 60-70 signent un tournant. C'est le temps des premières grandes délocalisations pour garantir les taux de profit et l'annonce d'une amplification de la mondialisation, puisque sur certains segments de la production, le fonctionnement était déjà de longue date mondial. Des pans entiers de la production industrielle sont restructurés et redistribués dans l'espace. Cette mutation s'accompagne de nouvelles régulations du capitalisme. La fameuse globalisation rend les productions de plus en plus flexibles et les consommations de plus en plus différenciées. Tout ceci réduit le rôle des Etats centraux dans la régulation, et surtout le fait évoluer non comme compensateur mais accompagnateur de la transformation libérale de nos sociétés : depuis les politiques keynésiennes accroissant la demande à des politiques d'offres pour soutenir la compétitivité. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, les politiques de « keynésianisme spatial » visant l'équilibre par répartition des activités et

emplois, donc une certaine division spatiale du travail (cf. métropoles d'équilibre comme leviers) laissent place à la concurrence effrénée entre... métropoles. Dans ces régulations, les pouvoirs urbains vont jouer un rôle tout autre et surtout bien plus important. On sort du seul cadre de la souveraineté nationale et de sa régulation croisée et séculaire, pour l'avènement d'autres pouvoirs urbains inscrits dans la compétition métropolitaine (Rousseau, 2012).

Les métropoles mondiales, globales ou encore planétaires, selon que l'on se place dans une perspective politique, économique ou écologique, désignent donc un processus largement engagé, historiquement liée à une modification du système productif dans/entre les villes lors du tournant néolibéral des années 1970 et 1980, qui s'est traduit par une concentration accrue des activités économiques et des capitaux dans des pôles urbains dès lors en recomposition. Par l'avènement néolibéral de la contre réforme politique des années 1970 et surtout 1980 (Polanyi, 1983), d'abord en Angleterre et aux Etats-Unis, ces grandes villes, entrepreneuriales (Harvey, 2001 et 2011), sont ainsi partout celles de la compétition organisée pour les activités économiques les plus lucratives, et dès lors celles de la lutte pour les gains de populations les plus solvables.

Ainsi, après les usines de production et les ateliers de manufacture (ex : faubourgs), après les rapports de force sociaux et leurs organisations politiques (ex : fameuses banlieues dites rouges)... dont on tente, justement depuis une trentaine d'années, de gommer non plus l'existence mais les traces, ce sont et ce seront toujours plus :

- ✓ les firmes globales et leurs circuits d'information, les services supérieurs et leurs « talents »,
- ✓ les biotechnologies et la *green economy* (voire *green new deal* pour les férus de l'interventionnisme d'Etat),
- ✓ les techniques savantes et les *smart grids*, les « villes intelligentes » (2.0 voire maintenant 3.0) et leurs *big data*.

Spatialement, ce sont certes les quartiers contemporains d'affaires (la *City*), mais plus encore les *airport cities* (ou aéroville), les *clusters* et autres pôles de compétitivité ainsi que pôles d'excellence rurale, les *shopping centers* et leurs *malls*... Accompagnés de leurs doubles : des centres-villes patrimonialisés et leurs scénographies culturelles et paysagères. Bref, le capital symbolique et sa rente de situation immobilière. Et, socialement, ce seront les fameuses classes « créatives » de l'« *attractivité compétitive* » : les emplois de la recherche-développement dans les *bio tech* et dans la *silver economy*, les *start-up* des NTIC, les « créateurs » de l'art urbain et marketeurs en tous genres...

### ***Figures du soutien apporté par les grandes politiques urbaines***

Or, dans ce basculement généralisé, les politiques urbaines conservent une importance cruciale, mais changent de nature. Elles participent activement de cette compétition interurbaine. Elles cherchent à attirer les capitaux devenus bien plus mobiles du fait de la dévaluation de ceux, fixes, du fordisme. Et, elles misent pour beaucoup sur la création/exploitation d'un capital symbolique, de ce qu'il permet de créer en termes :

- ✓ de monopole de rente de situation (la culture locale et son identité, que le capitalisme convertit en marques urbaines et biens pour la consommation différenciée). Ici, la rhétorique territoriale joue un rôle crucial : le territoire est tour à tour terre des ancêtres, terre promise et terre conquise, pour reprendre les termes de Daniel Barthelement (2013).

- ✓ Et en termes d'un nouvel acte de gouvernement des corps, puisque avec la reconnaissance des singularités, territoriales par exemple, le politique produit des discours identitaires qui orientent vers des valeurs souhaitées, énonçant alors, voire officialisant les comportements attendus.

Et, dans ce registre, toutes les grandes villes ont, peu ou prou, les mêmes ambitions, registres d'actions et organisations. Concernant les ambitions, toutes :

- ✓ se battent pour capter des fonds publics afin d'accéder au statut de capitale européenne de la culture, de ville verte... jusqu'à l'hébergement des compétitions sportives, en passant par le classement UNESCO et la création de musées dédiés aux arts premiers et cultures dites vernaculaires ;
- ✓ toutes créent des niches dans cette nouvelle division spatiale du travail, notamment dans les nouvelles technologies, par exemple des biotechnologies (pépinières d'entreprises et incubateurs des années 80, clusters et autres pôles de compétitivités des années 2000) ;
- ✓ toutes enfin cherchent à tirer profit de la division spatiale de la consommation différenciée (avec par exemple le rôle structurant des filières de la promotion immobilière pour tirer profit de l'économie résidentielle dans le rebond rapide et la densification faste des villes héliotropiques sur les 30 dernières années sur la bassin méditerranéen par exemple).

En termes d'actions, elles prennent très concrètement la forme :

- ✓ de politiques fiscales partout avantageuses pour les activités jugées nobles,
- ✓ de politiques culturelles très souvent destinées aux classes créatives, avec la généralisation de la performance artistique et du geste architectural de tout au plus 25 cabinets internationaux,
- ✓ du marketing urbain généralisé, tenant lieu de récit historique et de récit de fiction sur l'évolution du commun, récits à l'intersection desquels toute identité narrative se crée (cf. Paul Ricoeur),
- ✓ ou encore de la création d'un environnement attractif pour les cadres et la non moins annoncée « nouvelle classe moyenne » (ex : ornementation verdoyante des espaces publics).

Sur ce dernier point, remarquons d'ailleurs que l'« écologie » et la « maîtrise énergétique » sont devenues des attributs et justifications premiers de telles capitalisations. Il faudrait, pour des raisons d'empreinte écologique de nos propres modes de vie consuméristes, densifier, et ce faisant, concentrer encore plus, tout en renaturant la ville ; et, par la même surtout, accroître la rente de situation et les avantages comparatifs des centres grossissant, par exemple en récupérant le foncier déprécié proche, pour l'accueil des nouvelles catégories visées. Voici la justification plus officieuse des programmes de rénovation urbaine apparus justement au moment de l'officialisation tardive des discours sur le fait métropolitain, poursuivant, comme d'autres grands programmes, l'œuvre de subordination et ce faisant d'alignement du fonctionnement social à la reproduction, actualisée, du capital (récupérer des espaces dépréciés).

Enfin, en ce qui concerne non plus les politiques conduites et leurs ambitions, mais le pouvoir urbain, la ville entrepreneuriale voit son fonctionnement évoluer considérablement : les acteurs privés occupent une place de premier plan, au nom de la mise en adéquation et en ordre du territoire avec les exigences du nouveau régime d'accumulation. On passe du

gouvernement des villes à la fameuse gouvernance urbaine, c'est-à-dire des formes de partenariats plus ou moins flexibles. Et, comme l'organisation antérieure des municipalités (hiérarchisées et bureaucratiques), la nouvelle organisation, post-fordiste, est elle-même mimétique, mais cette fois-ci de celle des firmes. Les usagers des services municipaux deviennent des clients. Les sous-traitances multiples assurent les tâches d'exécution, à l'aune de la segmentation des processus productifs, accompagnées d'un recentrage des municipalités sur de simples fonctions de pilotage. C'est l'ère d'un nouveau management public, inspiré des méthodes et expériences justement venues de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Pourquoi la réalité de ce modèle économique métropolitain et de ses visages sociaux et spatiaux ne fait ce jour l'objet d'aucun véritable débat, malgré l'avènement institutionnel annoncé des Métropoles ? Ne va-t-il pas jusqu'à nourrir des ambitions dans des villes moyennes (cf. pour exemple in Colombo, 2014) ? Pourquoi la fonction explicite des grandes politiques urbaines n'est jamais véritablement mise en discussion ?

### ***Entérinement politique d'un fonctionnement historique***

Certes, l'inconfort de nombre de chercheur-e-s à en livrer le sens, à la fois social, spatial et politique, trouble souvent. Si tout le monde s'entend, a minima, sur le fait que la métropolisation est la forme contemporaine du processus total d'urbanisation (que Georges-Hubert de Radkowski décrivait déjà en 1960 comme aboutissement final du développement capitaliste), quels en sont par exemple les morphologies premières ? Simple concentration de populations dans les villes mères, ou une nouvelle dynamique de repolarisation satellite autour d'une ville centre ? Espace du croisement réticulaire de l'accélération des flux... ou territoire multipolaire de la gestion économe des ressources ? Bref, « *Echelle pertinente de nos villes réelles ou seules unités compétitives de l'économie globale* » (Damon, Paquot, 2014) ? Rajoutant au trouble, remarquons que lorsque des points de vue se risquent à des interprétations critiques des effets sociaux et politiques de ce modèle économique et de ses réalités sociales/spatiales, ils se voient pour le moins décriés par le monde universitaire (cf. réception des travaux de Christophe Guilluy).

En fait, si ces faits et tendances décrits ne font que peu l'objet d'échanges et encore moins de débats, c'est parce que l'institutionnalisation de la Métropole permet non seulement, en premier lieu, de simplement entériner de tels mécanismes, par une organisation politique et donc reconnaissance administrative des pouvoirs qui les servent. Mais plus encore, puisque le terme même constitue un vocable commode permettant de subsumer un certain nombre de dynamiques territoriales, sociales, économiques, politiques et culturelles (Rousseau et Pinson, 2011), son avènement institutionnel situe logiquement et enfin de tels pouvoirs à la bonne échelle d'action : celle des capitales de la visibilité planétaire (manifestations culturelles et sportives, marques territoriales et classements/labels en tous genres...), celle des circuits mondiaux de financement (cf. partenariats privés pour les méga-projets dits structurants) ou encore celle des réseaux globalisés de la circulation des richesses (du tourisme de luxe par exemple).

Défaut de qualification et atonie des débats traduiraient en fait cette idée de la réification ; il n'y aurait pas de réel intérêt à développer une pensée sur la chose puisque la pente du capitalisme urbain serait naturelle par un effet de développement et de taille. Le 3<sup>ème</sup> acte de la décentralisation accompagne et entérine le 3ème acte de l'encastrement du capitalisme dans l'urbain, devenu dernier grand lieu de l'accumulation. Et si la création métropolitaine ne peut se faire sans un minimum de considérations pour quelques-unes des difficultés néanmoins apparues en son sein (cf. état des quartiers populaires), alors, dans un paradoxe qui n'est qu'apparent, la Métropole, dorénavant politique, n'interdit pas, au contraire, de fonder

concomitamment des ambitions de régulation... des réalités que l'urbain métropolitain a lui-même produites. Et ainsi de justifier encore plus sa constitution politique.

Or, si nombre d'entre nous habitons déjà des métropoles du fait d'un modèle largement en place, ce n'est pas la problématique fort institutionnelle des transferts de compétences entre « étages territoriaux » ou encore celle du type de suffrage direct ou indirect pour élire tout futur Président de Métropole, qui permettront de mettre cette réalité et ses tendances lourdes enfin en débat politique. Garantir le pouvoir d'agir des communes ? Mais pour en faire quoi ? Jusqu'à ce jour, leurs actions ont bien, dans les grandes villes en tout cas, souvent participé de l'avènement de la ville entrepreneuriale et de sa concurrence territoriale généralisée, autant que la légitimité qui leur est donnée par la démocratie représentative a largement participé du corsetage des débats.

N'y aurait-il donc rien pouvant résister à cet entérinement, et plus largement encore à cette subordination accélérée des fonctionnements urbains au temps économique du néolibéralisme, engagée depuis maintenant plus de trente ans ?

## **2. La métropole ou la résistance infrapolitique des corps et de leur *habiter***

### ***De quelques formes sociales et spatiales de la ville métropolitaine***

Si pour nombre, les grandes villes s'inscrivent dans un cheminement économique comparable et historique, leurs territoires présentent des formes à la fois spatiales et sociales dès lors non moins assez comparables, et ce depuis plusieurs décennies : celles d'une fragmentation voire d'une dislocation continues.

Celles-ci traduisent tout d'abord la polarisation sociale liée à l'avènement du marché du travail post-fordiste, avec : le cœur des employés « intégrés », qualifiés, flexibles et non syndiqués, qui obtiennent de nombreux avantages salariaux/financiers et qui soutiennent la demande de produits hautement différenciés ; les employés faiblement qualifiés, interchangeables, peu rémunérés et massivement précarisés. Cette dualisation et le « nouvel ordre urbain » qu'il traduit se caractérisent alors spatialement par une juxtaposition de quartiers de plus en plus étanches les uns aux autres. La répartition sociale, qui toutefois existe depuis bien plus longtemps dans les villes, se mue ici en ségrégation territoriale.

Par exemple, selon un gradient du centre à la périphérie, nous retrouvons un peu partout dans les grandes villes :

- ✓ les quartiers forteresse de l'élite urbaine dans un centre historique muséifié,
- ✓ les nouveaux quartiers de prédilection de la « nouvelle classe moyenne » (quartiers populaires péri-centraux en voie de gentrification),
- ✓ les quartiers des politiques d'urgence des années 60 et 70 en voie de ghettoïsation (peuplés des nouveaux surnuméraires),
- ✓ les quartiers résidentiels de plus en plus fermés d'une première couronne péri-urbaine,
- ✓ les quartiers périurbains plus lointain des couches moyennes inférieures et des ouvriers (dis)qualifiés.

Par sa raison économique, cette structure gravitationnelle, dorénavant légitimée par la densité vertueuse, manifeste bien une dislocation, produit d'un accompagnement par les politiques évoquées. Leur dialectique spatiale est le surinvestissement des cœurs de ville et centres urbains, *versus* le déni durable d'un grand périurbain disqualifié (cf. écrits universitaires des années 90 et 2000).

Face aux risques croissants de l'investissement dans un capital devenu majoritairement fictif, et qui a toujours, par nature, servi à accélérer la circulation du capital et l'absorption des surplus (action/obligation et emprunts privés/publics), la pierre constitue la sécurité première de la profitabilité, à condition toutefois d'assurer sa valorisation par la symbolique du typique patrimonial, ou encore de l'esthétique décorative de l'art urbain. Le fonctionnement métropolitain produit alors une autre dialectique : certes une dislocation voire un séparatisme à l'échelle des agglomérats urbains, mais aussi, dans ce régime de l'attractivité, une standardisation architecturale et une homogénéisation environnementale des centres-villes de toutes les grandes agglomérations (effet Bilbao des flagships, modèle Central Park...).

Voilà explication du peu de considération accordée pour certaines réalités socio-spatiales, telles celles de quelques compositions urbaines antérieures (ex : les quartiers populaires dorénavant traités par la dite rénovation) et plus encore celles des nouveaux surnuméraires des grandes zones pavillonnaires et grands parcs d'activités de la périphérie toujours plus étendue. Selon ce modèle économique de rigueur, ce « périurbain » (soient, en 2008, officiellement 14 millions de personnes réparties dans 16 000 communes) réunirait des espaces de non sens économique (faible qualification des emplois, absence de services...), d'anomie sociale (désolidarisation et règne de l'entre soi), de déprédation environnementale (usage de la voiture et gaspillage écologique) et de très faible valeur esthétique (ex : uniformité des lotissements pavillonnaires). Il a fallu attendre les toutes dernières années pour voir se développer des regards s'ouvrant enfin aux modes de vie qui concrètement se déploient dans ces tiers-espaces (Michel Lussault, Martin Vanier, Rodolphe Dodier, Lionel Rougé...), donc s'écartant de la lecture strictement gravitaire d'une disqualification largement répandue.

### ***Les expériences ordinaires de la ville comme résistances au gouvernement des corps***

Or, cette ville-métropole, dernier grand foyer de l'accumulation capitaliste mondialisée, est d'abord un milieu de vie, donc non sans effets sur la grande majorité des urbains. Particulièrement sur ceux qui, à l'inverse des classes créatives et les catégories étudiantes s'y destinant, n'ont pas les moyens, ni peut-être l'envie, de profiter de la « *vie liquide* » à laquelle elles participent très activement (Bauman, 2006) :

- ✓ En s'adaptant à la relocalisation de certaines activités de pointe, à l'accélération des flux d'information, et plus largement à une hyper-mobilité affichée comme fondement naturel de la métropolisation ;
- ✓ En évitant les fragmentations spatiales et ségrégations sociales croissantes puisque les murs matériels (ex : résidences fermées) et immatériels (ex : exclusions numériques de l'hyper-connectivité) s'érigent d'abord dans de tels territoires ;
- ✓ En sacrifiant à l'appétence pour l'art officiel de la culture patrimoniale, pour l'uniformisation bucolique et verdoyante des paysages urbains de la re-création, ou, plus prosaïquement, pour l'envahissement de l'espace par des étendards publicitaires et autres *flash codes*.

Le néolibéralisme est bien, comme décrit par Foucault dans ses développements sur la biopolitique, une extension de la concurrence à tous les ressorts de la vie sociale et culturelle (Jameson, 1991 ; Soja, 1999), dans une ville devenue berceau de la réplique du fétichisme de la marchandise. En disséminant cette rationalité jusque dans les sphères les plus intimes, en l'encadrant dans nos existences les plus ordinaires et expériences les plus quotidiennes, le capitalisme dit tardif n'épargne plus aucun pan de la société (Dardot et Laval, 2010).



Dès lors, ce qui résiste à ce jour, sinon de façon organisée, tout du moins de manière spontanée et remarquée, ce sont les citoyens eux-mêmes : ressentis plus ou moins immédiats voire intimes de telles évolutions, vécus ordinaires de telles accélérations dans les fonctionnements de l'urbain total. Lorsque ce ne sont pas des légitimités ordinaires (Hatzfeld, 2011), des formes renouvelées de l'engagement (Carrel, Neveu et Ion, 2009), voire des alternatives de plus en plus clairement identifiées qui à ce jour s'en nourrissent, accompagnant alors ce que l'on pourrait qualifier avec Scott d'espace infrapolitique de résistance (1990, trad. 2008). Nous reviendrons sur cette mise en politique au travers de quelques exemples de luttes.

Ceci s'opère donc moins par une quotidienneté passive et aliénante organisée par les acteurs publics et privés du capitalisme, comme Lefebvre (1961) a pu la décrire en son temps (biens matériels de nos jours convertis à l'obsolescence programmée, diversification de l'offre consumériste de loisirs...) et comme Barthes a pu mettre la mettre en lumière par ses mythologies (1957).

En fait, pour nombre de citoyens, les corps s'épuisent aussi face à l'accélération sans limite des rythmes de vie par la colonisation économique des temps sociaux (trajets domicile – travail, notamment). Les pratiques se détournent de plus en plus du conditionnement des usages par l'art officiel, autant qu'elles contournent, par la force des choses, les résidences fermées du partage social et de l'entre soi. Les habitants des grandes villes éprouvent un sentiment grandissant d'injustice au contact d'une pauvreté devenue omniprésente, non seulement dans les quartiers historiques du temps des urgences (reconstruction d'après-guerre), mais plus largement dans ses manifestations disséminées et épisodiques des hyper centres de plus en plus patrimonialisés. Il est vrai que « *Le sentiment d'injustice prend forme dans des épreuves perceptives : loin d'être un simple raisonnement intellectuel, il s'incarne dans des contextes d'expérience mobilisant explicitement plusieurs registres sensoriels* » (Céfaï et Lafaye, 2001, p. 215). Tout ceci lorsque, dans le même temps, les regards remarquent de plus en plus la mercantilisation croissante des rapports humains et la dépossession engendrée des lieux (places publiques par exemple), la vue s'étonne de l'uniformisation architecturale par le monumentalisme urbanistique (ex : les fameuses tours et « Folies » de l'architecte starifié)...

### ***Un rejet croissant de la grande ville qui a déjà largement éclos dans les représentations sociales et imaginaires collectifs***

Or, fait marquant pour entrevoir quelques errements démocratiques de la construction politique de la métropole, des enquêtes en tous genres montrent de manière croissante des caractéristiques de ce mal-être, mais plus encore scandent sans relâche depuis plus d'une trentaine d'années un désir grandissant pour un nombre devenu conséquent de citoyens de partir des grandes villes (en moyenne plus de 40 % des enquêtés). Et ceci n'est pas récent. Loïc Vadelorge montre par exemple le rejet massif, pointé par les études des aménageurs eux-mêmes, des projets de modernisation portés dans les années 1960 par l'aménagement des villes nouvelles en Ile-de-France (2013).

Il est même dorénavant établi un exode non plus rural mais urbain, une troisième vague néo-ruraliste depuis la fin des années 1990... malgré des statistiques officielles qui, construites pour d'abord suivre la polarisation urbaine (cf. rôle des déplacements domicile travail dans la définition même des aires et communes urbaines), ont pu jusqu'à il y a peu masquer des phénomènes de déclin urbain et de regain rural, donc l'existence de dynamiques centrifuges (cf. INSEE, 2009).

Tout ceci lorsque ce ne sont pas, plus prosaïquement, les sondages de la compétition généralisée et autres marronniers de l'été qui relayent chaque fois davantage les mérites existentiels de la trop fameuse « *ville à taille humaine* ». Le dernier en date (août 2014), celui de l'*Economist Intelligence Unit*, que l'on en saurait targuer d'une quelconque radicalité stipule par exemple que les villes dénommées moyennes (accueillant tout de même, à l'échelle internationale, de 300 000 à 1,5 millions d'habitants) sont celles jugées par les citadins enquêtés dans plus de 200 villes de plus de 150 000 habitants comme les plus prisées, et ce pour des raisons d'habitabilité, de proximité et d'aménités.

D'ailleurs, la recherche scientifique en révèle de plus en plus l'existence, pour en donner quelques explications convergentes. Par exemple, sur la base de projections conduites avec plusieurs groupes d'habitants, du centre comme de la périphérie parisienne, de l'Est comme de l'Ouest, sur la dite métropole et le devenir du grand territoire francilien (Faburel, Roché et Prié, 2012), de telles expériences de la grande ville fondent des imaginaires non toujours porteurs d'un projet mûri de départ, mais toutefois nourris de désirs voire d'aspirations de transformations marquées : proximité et familiarité (et non promiscuité), équilibre du vivant (et non concentration artificielle), ou encore justice par la coopération et l'entraide (loin de l'évitement social et de l'entre soi affinitaire). Certes, il est une chose d'énoncer un discours en groupe et d'inscrire cela dans un parcours de vie. Mais, ceci est fort loin de toute nostalgie pour un quelconque modèle villageois, accompagné de son pré carré de l'éden nature et de sa folklorisation culturelle (image pourtant répandue dans les dires d'experts urbains sur la croissance périurbaine notamment). Tout ceci est bien loin de toute névrose identitaire pourtant véhiculée par les quelques médias s'ouvrant à de tels sujets.

Il est vrai que, en dernier lieu, nous assistons également à la (re)éclosion (cf. travaux de Henri Mendras dans les 70 et 80) de styles et modes de vie qui, mûris de l'expérience et de la prise de distance des grandes villes, se revendiquent de plus en plus ostensiblement d'une philosophie sociale de l'alternative (Faburel et Vialan, coord., 2013). Pour celles et ceux qui en ont les capitaux, bien sûr. Ils tissent d'autres relations aux milieux (ex : sociabilités néo-villageoises), développent d'autres valeurs d'existence (*supra*), voire instruisent parfois d'autres pratiques démocratiques (*infra*). Au point que, prenant en défaut le modèle centre/périphérie que le régime d'attractivité métropolitaine souhaite pourtant encore renforcer (Adly et Thomas, 2013), certains modes de vie s'affirmeraient de manière croissante comme de nouveaux aménageurs dans les espaces urbains (Backouche et Montel, 2007), comme en dehors (Viard, 2012).

Si toute expérience au(x) monde(s) est bien toujours triple, épreuve esthétique et expérimentation pratique, mais également échange interactif. Si elle représente alors aussi un engagement pragmatique, révélateur d'un réarmement des capacités morales et politiques des habitants (Céfaï, 2009). Alors, nombre de ces expériences invitent dorénavant à s'interroger sérieusement sur la grande ville comme *habiter* (Paquot, Lussault et Younès, 2007). La ville ne parviendrait plus à « *faire société* », à garantir le « *vivre ensemble* », ou encore à offrir une « *ville pour tous* » (pour emprunter à la logorrhée communicationnelle). « *Ce qui est fondamentalement reproché aujourd'hui à la forme ville, obsolète aux yeux des marchés, c'est qu'elle ne serve pas ; qu'elle soit gratuite et qu'elle propose, qu'elle offre — mots tout simplement obscènes pour un économiste sérieux — rien moins que le désir de vivre, d'y vivre. [...] Ce qui est glorifié par les urbanistes modernistes comme étant une nouvelle pensée en réseau, [...] c'est tout simplement l'effacement de la question de l'habiter. Car jamais un corps humain, pas plus que tout autre corps vivant d'ailleurs, n'a habité un réseau.* » (Dollé, 2002).

En fait, si la ville a historiquement pour singularité première, pour ne pas dire pour « raison sociale », une tension dialectique entre élévation sociale et creuset de justice par la solidarité et ses luttes fondatrices, entre émancipation individuelle et attachement par la diversité sociale et culturelle, bref co-présence familière dans un respect composite de l'anonymat de chacun... alors la métropolisation semble progressivement faire disparaître cette tension d'un présent situé sous le joug de l'accélération des mutations décrites. Nous pouvons emprunter à Debord lorsqu'il écrivait, au sujet des villes nouvelles, autre grand fleuron du temps des métropoles d'équilibre (*supra*) : « *Les forces de l'absence historique commencent à composer leur propre paysage exclusif* » (Debord, 2006, p. 841).

Bien trop économiquement orientées vers certaines activités, socialement excluantes, écologiquement prédatrices ou encore spatialement segmentantes, les métropoles n'offriraient plus le commun nécessaire pour faire des villes un *habiter* le monde. D'ailleurs, non moins dialectiquement, le fait que ces villes suscitent néanmoins de plus en plus attrait auprès de certaines tranches d'âge (ex : *silver economy*) en vue des commodités offertes ou opportunités professionnelles fournies d'abord aux jeunes bien formés, attesterait bien de ce déclin de ce qui nous lie par la ville.

Or, de nouveau, ceci n'est pas tout à fait neuf. En son temps, l'œuvre psychogéographique des situationnistes, et ses « dérives » pour une théorie critique de la modernité aménagiste, en avait déjà largement pris la mesure et décrit les atours. De même que, plus isolément, les écrits de Georges-Hubert de Radkowski sur l'anthropologie de l'habiter et le déclin de la ville comme espace de sociabilité. « *La prise de possession de l'environnement naturel et humain par le capitalisme qui, se développant logiquement en domination absolue, peut et doit maintenant refaire la totalité de l'espace comme son propre décor* » (Debord, *op. cit.*, p. 838). Ces différents auteurs étaient même aller dès cette époque jusqu'à préconiser la mutabilité des espaces pour permettre d'*habiter* autrement la ville (en critique de la charte d'Athènes et des grands ensembles). Toute ressemblance avec quelques idées réapparues ces dernières années dans certains discours architecturaux et urbanistiques (évolutivité des formes urbaines et réversibilité des fonctions) n'est évidemment que fortuite.

### ***Interpellation vive de l'expertise urbaine et de sa fermeture démocratique***

Et pourtant, si tout ceci semble concorder avec un retournement de l'image positive (positiviste) de la ville, remarqué par de plus en plus d'écrits sur l'anti-urbain, l'alter-urbain ou encore l'extra-urbain (cf. par exemple Salomon Cavin et Mathieu, 2014). Si la question semble enfin se poser à en juger la 35<sup>ème</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme (« A la recherche du bien commun territorial », novembre 2014)... L'expertise officielle continue encore allègrement, malgré cette trajectoire, de taire cette réalité, éloignant globalement la pensée sur la ville de tels sens, à la fois ressentis de l'urbain et réflexifs sur l'urbain.

L'organisation héritée entre production de savoirs (de gouvernement, in Kaluszynski et Payre, coord., 2013) et constructions délégatives des pouvoirs ne permet pas, ici comme ailleurs, de « *faire bégayer les assurances* » (Stengers, 2002, p. 97). Et même lorsque, subrepticement, cette expertise s'empare enfin de l'*habiter*, l'emphase communicationnelle et le règne de l'oxymore scandent son enchâssement dans ce régime d'attractivité d'une ville dorénavant métropole par la force des mots : métropole « *douce* », « *apaisée* », « *sensible* », « *solidaire* », « *inclusive* », « *créative* », « *durable* »...<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Parmi tant d'autres, les productions réalisées dans le cadre de l'Atelier International du Grand Paris vantent par exemple les mérites d'un « *habiter le ciel* » comme réponse au besoin d'urbanité, manifestant alors un soutien évident à la densité du modèle, productiviste, d'attractivité (<http://www.ateliergrandparis.fr/news/?p=5264>).

Ce déni de sens est d'ailleurs ce qui ressort d'une enquête très récemment menée par des étudiants en urbanisme auprès d'experts libéraux et scientifiques de la chose métropolitaine. Bien que tous sont publiquement mandatés pour penser quelques nouveaux horizons à la grande ville, il est à remarquer une large absence de l'analyse critique, a priori par défaut de lecture sociale et politique, défaut toutefois justifié par la subordination à la commande, donc par l'intéressement économique de l'expertise (mais aussi symbolique pour une certaine recherche qui souvent l'accompagne) (Faburel et Vialan, coord., 2014). Cette situation participe même de la résurgence de prises de parole quant à l'utilité même des urbanistes (cf. dernier texte pamphlétaire, et un brin réactionnaire, de Sylvain Pérignon avec ce qu'il dénomme, tel le mot d'ordre de la densification, les « *diabolisations fondatrices* » de l'idéologie urbanistique, 2014). De même qu'elle n'est pas sans inciter à l'interpellation critique des formations universitaires en urbanisme (Faburel, 2012 et 2017).

Car, les conflits sont devenus récurrents lors de tout projet d'aménagement visant à attirer les populations susmentionnées ; de plus en plus des méga-projets qui ne sont pas sans renouer avec le régime bâtisseur de l'irénisme prométhéen. Ceci dans un nombre croissant de pays (ex : cas brésiliens). Les grands messes savantes et le marketing territorial (ces dispositifs d'imposition imaginaire selon Isaac Joseph) ne parviennent en fait plus à fictionner le réel pour le penser dans le sens souhaité (Rancière, 2000), et donc à canaliser ressentis voire résistances ordinaires à cette évolution tendancielle.

En fait, comme ces conflits en attestent, vécus individuels comme collectifs de tels fonctionnements adressent d'abord des questions aux organes délibératifs de cet entérinement du fait métropolitain par la Métropole institutionnelle et par ses discours experts. Accompagnant les corps, les consciences démocratiques ont certes de plus en plus de réserves mais plus encore affichent un rejet non moins croissant face aux concertations institutionnelles, où tout est souvent joué d'avance puisqu'il s'agirait de rendre « *acceptable* » les projets de cette vi(II)e métropolitaine. Un affect est bien toujours un passage, une augmentation (ou une diminution) de notre force d'exister et de notre puissance d'agir (Spinoza).

### **3. La Métropole ou la nécessité d'une reconstruction démocratique d'un commun pour la Cité**

#### ***Au-delà de la sainte gouvernance : refonder le commun de la Cité***

Loin d'être une universalité a priori donnée (dont la philosophie s'évertuerait à en qualifier l'essence), loin d'être une propriété inhérente à certaines choses (que l'économie politique ou le droit fixeraient comme valeur), ou encore un bien suprême naturalisé (que la téléologie figerait comme transcendance), le commun est toujours un construit des institutions humaines, et plus encore, selon Dardot et Laval, un agir... en commun (2014). Il est alors une pratique de mise en commun nous liant aux choses et, du même fait, à nous-mêmes comme sujet collectif. Il reposerait ainsi d'abord sur un principe, politique, d'auto-gouvernement, et, partant, a minima, sur une co-construction des règles communes. A cette aune, la ville, sensée constitué notre *habiter* premier, et plus encore la métropole comme urbanisation planétaire, peuvent-ils encore représenter notre commun : la Cité ?

Ici, face aux grands partages hérités de notre modernité, en notamment celui encore vif dans le domaine de l'expertise urbaine (*supra*) entre production de rationalité (savoirs) et exercices

---

Nous trouvons également, largement vantés, d'autres facteurs d'une densification attractive : connexion, continuité, porosité, perméabilité... bref fluidité spatiale et intensité sociale comme reformulations « acceptables » de la densité tant recherchée par les opérateurs (<http://www.ateliergrandparis.fr/news/?p=5107>).

démocratiques (pouvoirs), il conviendrait de questionner, suivant Habermas (1981), tout à la fois les cadres des savoirs techniques sensés parler du commun, et les constructions démocratiques sensées par la délibération porter ce commun. Reprenant les mots de Chris Younes, il s'agirait bien de construire un « *urbanisme de l'avec* », car l'urbanisme est, en dernière instance, l'affaire de tou-te-s (Paquot, 2010).

Dans ce cadre de réflexion, puisque la Cité, berceau de la démocratie, a accouché sur la deuxième moitié du siècle écoulé de la *City* des opérateurs marchands, le modèle démocratique de la métropole serait alors non pas, comme trop souvent entendu dans les prises de parole institutionnelles, à adapter (ex : gouvernance participative), mais plutôt à réinventer. Or, si la question de l'élection directe des futurs présidents de Métropole et des conseillers métropolitains, ou encore si celle du transfert de compétences des communes vers la Métropole focalisent à ce jour l'attention (*supra*). S'il s'agit bien d'un risque de renforcement de baronnies et féodalismes locaux, du fait du déséquilibre accru des pouvoirs au profit des élites urbaines et territoires d'ores et déjà les plus puissants. Et si, plus largement, il existe un nombre impressionnant d'écrits dorénavant publiés sur l'action métropolitaine, sa logique de construction et son formatage institutionnel, ses territoires d'implication et ses jeux géopolitiques d'acteurs (Bourdín, 2013 ; Béhar, 2014)... deux nécessités démocratiques pourtant premières sont étonnement orphelines des débats.

### ***Une multiplication d'expérimentations démocratiques et écologiques***

En premier lieu, plus qu'un sursaut de la longue histoire de la construction de subjectivités politiques par la ville, se multiplient ce jour dedans, mais plus encore hors les murs de la métropole de nouvelles formes d'engagement, de l'infrapolitique (*supra*), voire, suivant Guattari, de la micropolitique affinitaire (1986, publié 2007). Et ce, dans des registres fort différents :

- ✓ Depuis les démarches d'auto-construction d'habitat, les systèmes d'échanges locaux, les monnaies locales, les épiceries solidaires et autres circuits courts... qui, non sans quelque retour de l'histoire, se diffusent aux quatre coins du territoire national, mais très souvent loin des métropoles ;
- ✓ Jusqu'à des organisations plus collectives telles les *Guerrilla gardeners*, *Incroyables comestibles* ou encore *Bergers urbains*, mouvements qui, cette fois-ci d'abord au sein des grandes villes, se diffusent à une vitesse folle, comme les mauvaises herbes ;
- ✓ En passant par plusieurs mouvements, embrassant le devenir dorénavant unifié villes-campagnes, peut-être moins ceux à ce jour à forte visibilité tels les *Villes en transition* ou *Reclaim the Fields*, et bien plus les zones d'autonomie temporaire (ou Zones à Défendre, cf. Notre Dame des Landes) et autres « villages » (ex : alternatiba)<sup>5</sup>.

Toutes ces initiatives, tous ces mouvements questionnent la viabilité (soutenabilité ?) du modèle économique dominant. Et tou-te-s placent alors peu ou prou l'enjeu de nos mondes urbains au cœur du débat. Accompagnant parfois quelques résurgences anarchistes, libertaires ou socialistes (Bensaïd, 2008), pour nombre têt proposées<sup>6</sup>, ces (ré)émergences partagent toutes :

---

<sup>5</sup> Sans compter, dans la même veine, les Fronts de libération de la terre ou autres sans-terre dans les Suds.

<sup>6</sup> Cf. Utopies du XIX<sup>ème</sup> siècles : depuis les formes d'entraide proposées par l'anarchisme de Kropotkine jusqu'à l'unité de la nature habitée de Geddes en passant par les cités jardins et leurs communautés raisonnées de Howard.

- ✓ Une critique du productivisme historique et du régime prométhéen de l'attractivité, de ses chimères équipementières, particulièrement prégnantes dans les ambitions métropolitaines (cf. travaux de Pessis, Topçu et Bonneuil sur la mythologie des trente glorieuses et son rôle de l'aménagement des villes) ;
- ✓ Une économie non pas cantonnée à une économie sociale et solidaire sectorisée mais bien plus largement coopérative (Sennett, 2012), appuyée sur ce que l'on pourrait qualifier, par les imaginaires déployés et valeurs portées, de véritable anthropologie écologique (Ingold, 2000),
- ✓ Voire parfois sur une écologie politique réellement consciente de la finitude des ressources (cf. écrits de Illich, 1973 et de Gorz, 2008)<sup>7</sup>.

Or, la puissance de cette multitude fait sinon droit tout du moins toujours lieu à d'autres constructions démocratiques, de la prise d'autonomie capacitaire à un pouvoir d'agir depuis peu très en veine dans les discours d'acteurs. Précédemment décrites, les expériences au(x) monde(s) seraient donc non seulement révélatrices d'un réarmement des capacités morales et politiques des habitants (*supra*), mais dessineraient bien également « *de façon neuve des figures de la res publica* » (Céfaï, 2009, p. 261). Reprenant le terme de Naomi Klein (2001), de telles constructions figureraient même une « *chaîne d'équivalence* » entre expériences. Celle de la démocratie d'interpellation des *London Citizens* ou encore de la capacitation chère à l'*Alliance citoyenne*, mais surtout celle de l'essaimage des coopératives de toutes sortes et de l'émergence à la fois sociale et écologique du mouvement pour la *Transition citoyenne*. Celle justement de l'agir... en commun, pouvant faire obstacle aux formes les plus développées du contrôle bureaucratique et du biopouvoir précédemment évoqué (cf. écrits de Richard Day).

Dés lors, les grands cabinets d'architecture, les conseils en urbanisme et autres bureaux d'études privés... qui sont légion dans le domaine de l'expertise urbano-centrée, seraient bien intentionnés d'apprendre enfin d'un tel foisonnement.

### ***Pour une réelle démocratie participative dans la gestion des affaires métropolitaines***

Cela permettrait dans le même temps de répondre à la seconde nécessité démocratique fondamentale entrevue ici, placée encore plus du dedans des métropoles renommées Métropoles : impliquer enfin les habitants et donc l'*habiter* des grands territoires, dans des débats restant à engager, sérieusement. Car, les individus sont, en dernière analyse, les facteurs décisifs de la nature et du mouvement de la vie sociale (Dewey, 1955).

Il s'agirait alors de prendre enfin en compte non pas des avis conditionnés par les scènes « participatives » codifiées, mais des ressentis et expériences, ainsi que, voire plus encore, des connaissances et des compétences (de la raison pratique, selon Henri Raymond), des habiletés, des ingéniosités voire des virtuosités pour reprendre les termes d'Alfred Schütz. Si les vocables « économie de la connaissance » et « société des savoirs » devaient réellement apporter dans un contexte de bouleversement majeur des ordres mondiaux et de leurs pouvoirs économiques globaux qui s'incarnent dans les métropoles, cela pourrait au moins

---

<sup>7</sup> Nous renvoyons à ce titre à deux autres non moins remarquables travaux d'étudiants, pour le premier mené par Daphné Vialan sur l'*habiter* environnemental comme communauté politique (Vialan, 2012) et le second par des étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Paris sur l'*Habiter écologique*, dans le cadre de leur spécialisation de master (Environnement, Paysages et Territoires) : recensement, analyse *in vivo* et mise en perspective territoriale et urbanistique d'une dizaine d'initiatives à travers la France (IUP, 2012).

être sous cet angle. Mais, eu égard aux ressentis voire réactions face à de telles évolutions (*supra*), on comprend toutefois que les autorités hésitent largement.

Ne permettant globalement pas de comprendre ce qui se joue par l'*habiter* comme condition première de l'habitant (Faburel, 2013), la grande majorité des dispositifs officiellement participatifs propres à nos démocraties techniques offre de plus en plus les armes de l'indifférence, de la réticence et de la désertion (Neveu, 2011), participant alors activement de la défiance croissante à l'endroit du politique. Tout ceci avec pour arrière plan historique une construction séculaire « dévitalisée » de la citoyenneté (Benasayag et Rey, 2010), accompagnée de son double, positiviste, rejetant la reconnaissance de la diversité de nos subjectivités... politiques.

En fait, si nous voyons reflourir dans l'urbanisme opérationnel l'idée d'ateliers populaires... comme à la grande heure des luttes urbaines, si des « ateliers de ville » se multiplient et des maisons du projet deviennent légion pour toute grande intervention urbaine, et si ballades non moins urbaines, voire maintenant métropolitaines, « expertise d'usage » et « maîtrise d'usage » sont devenues fétiches de la prestation architecturale et urbanistique... tout ceci ne saurait être à la hauteur, de vue et d'enjeux. Non seulement parce que l'urbanisme est, depuis fort longtemps, devenu un savoir technique, hyperspécialisé, et une ingénierie très souvent au service de la séparation des corps et du conditionnement des pratiques (Debord, 2006), voire des logiques de la domination économique (Lefebvre, 1968 ; Castells, 1972). Mais surtout parce que c'est sur le devenir historique de la ville entière que le plus grand nombre doit dorénavant exprimer ses envies et visions, ses croyances et idéaux, ses imaginaires et aspirations... Bref, sur la matrice de notre présence *au, de et par* le monde (Castoriadis, 1999). Il en va ici d'un retournement de certains mythes, et, pour ce faire, de leur étalonnement rhétorique par l'expertise commandée (cf. travaux de Paul Ricoeur).

A cette fin, il s'agirait donc de ne plus continuer à laisser les habitants enfermés dans des cadres de peu de pouvoir (conseils de quartiers, réunions et débats publics...) ou seulement assister aux grands messes savantes de la société du spectacle (*supra*). Telle la consultation de « grands parisiens » réalisée en 2013 par un cabinet conseil pour les débats de Paris Métropole, celles-ci n'ont donné lieu qu'à des interprétations politiques qui, même si parfois agrémentées de dires habitants (cf. Gilli, 2014, particulièrement la conclusion), ont exclusivement tourné autour du Saint Graal managérial de la gouvernance métropolitaine. Et, si la démocratie participative institutionnelle est, au final, majoritairement à ce jour le levier premier pour légitimer et rendre « acceptable » le modèle métropolitain, cela n'interdit pas d'ailleurs de se réclamer des habitants, ces « héros discrets »<sup>8</sup>. Mais sans aucunement les impliquer dans une véritable exploration prospective, ni questionner de nombreux glissements terminologiques assez éloquentes<sup>9</sup>, voire s'étonner de propositions visant finalement à toujours plus éduquer les masses sur les desseins métropolitains<sup>10</sup>. Décrites comme attractives par bon

---

<sup>8</sup> Selon les termes utilisés en 2013 de nouveau par l'une des équipes de l'Atelier International du Grand Paris (<http://www.ateliergrandparis.fr/news/?p=5130>).

<sup>9</sup> Autre exemple pris dans ce sésail, le travail intitulé « *Grand Paris des habitants* », qui en fait est celui des déplacements, accompagnés de leurs modèles de pensée et modélisations techniques (<http://lesbassinsdeviedugrandparis.fr/>). Sans compter que l'on avait déjà, en 1934, avec l'avènement de la planification comme technique de gouvernement et rationalisation, l'apparition du Plus Grand Paris. Adopté en 1939, sous Vichy, le Plan figure déjà des projections à 35 kms du cœur de Paris, avec dès cette époque des informations sur les liens domicile-travail, visant à commencer à entrevoir l'extension des pouvoirs parisiens.

<sup>10</sup> Et non pas une *Université populaire de projet métropolitain* tel qu'une nouvelle fois préconisé en 2014 par l'une des équipes de l'Atelier International du Grand Paris (<http://www.ateliergrandparis.fr/news/?p=5357>), et qui, sur le modèle de la conférence, n'offrirait que peu de possibilités aux habitants de partager leurs propres expériences d'*habiter*.

nombre d'experts, mais également officiellement présentées comme « *inclusives* » face à la prétendue massification des flux de peuplement, les métropoles rendraient en fait ses propres « héros »... invisibles.

Et, de nouveau, des exemples fort intéressants abondent en matière d'implication, bien différents d'un studio de construction architecturale ou encore d'un atelier de composition urbaine. Mais, ils proviennent d'abord de l'étranger et bien plus rarement de la France, traitant souvent à une large échelle des paysages ou des nouvelles économies territoriales, en balayant des thèmes multiples allant des fermes et parcs agricoles à de grands équipements pour l'aménagement. Et, sans grande surprise, de telles expériences ont d'abord été tentées hors les grandes villes, ou alors, si elles ont concerné de grands agglomérats urbains, dans des cultures territoriales clairement polycentriques, présentant des distributions de peuplement bien plus équilibrées. Nous renvoyons, à titre d'exemple, aux travaux de la Société des territorialistes en Italie, particulièrement ceux de Alberto Magnaghi à l'Ecole d'architecture de Florence.

***Exemple d'expérience participative à l'échelle et à l'occasion d'une constitution métropolitaine : Bologne (Italie)***

La loi n°56/2014 Delrio (avril 2014) a créé 10 villes métropolitaines qui ont jusqu'au 31 décembre 2014 pour rédiger leurs propres statuts. Ce sont toutefois les villes centre qui auront cette tâche à accomplir, contrairement au passé où les régions avaient la charge de telles compositions juridiques.

Parmi ces 10 villes, il existe, pour des raisons politiques et institutionnelles (relais d'influence), un cas moteur de la réforme territoriale, celui de Bologne (Région Emilie Romagne) : 370 000 habitants Et, ce projet de métropole réunie plusieurs autres communes de taille non moins importante, puisque pouvant aller jusqu'à représenter 40 % de la population de la ville centre : Modène, Parme, Rimini Ferrare... Le périmètre métropolitain définit ainsi une aire polycentrique, fondée sur des réseaux existants. Et, jamais, Bologne ne se présente comme capitale. Une union de communes se constitue, en parallèle de la disparition historiquement annoncée des provinces italiennes, au profit de la métropole.

C'est dans ce cadre qu'une expérience de démocratie participative, avec la création d'un Labotario Urbano, unissant 15 associations et 6 communes, a vu le jour. Avec, en avril 2014, un moment clef, l'Electronic Town Meeting (système de vote électronique). Des forums ouverts avaient rythmé les mois précédant et ont surtout poursuivi l'effort. En tout 1200 personnes ont directement ou indirectement participé. Il n'en demeure pas moins que tout Conseil Métropolitain n'est plus dans l'obligation de prendre en compte de telles propositions, qui plus est lorsque l'une des propositions faite par les publics fait politiquement blocage : l'élection du maire métropolitain au suffrage direct.

**Conclusion temporaire : un appel à d'autres perspectives et prospectives**

Aussi, pour momentanément achever le propos sur une note d'espoir, rêvons un peu à ce que, a minima, cette échelle expérientielle de l'*habiter* et de la résistance des corps, ainsi que les constructions démocratiques décrites et les aspirations participatives pourtant vives interpellent les pôles métropolitains. Si, a minima, la métropole serait un territoire où « *Centralité et périphérie sont mises en communs par différents réseaux et forment une entité. Aire urbaine qui étend son rayonnement en réunissant les différents fragments, sociaux ou spatiaux, qui la constituent.* » (Cf. Dictionnaire de l'Aménagement et de l'Urbanisme), alors ces pôles ont déjà la charge des dits entre-deux que composent les fameuses « *campagnes urbaines* ». Or, les expérimentations écologiques mentionnées s'y déploient à ce jour de plus en plus ostensiblement.

En fait, puisque les autorités cherchent à faire coïncider leur puissance d'agir avec les espaces-temps de l'accélération des mutations historiques d'une grande ville devenue urbain



métropolitain... alors espérons qu'elles apprécieront à leur juste valeur cet *habiter* et les aspirations contemporaines de son ménagement<sup>11</sup> :

- ✓ Que ce soit un besoin de ralentissement (bien loin du néo-conservatisme des « villes lentes » et de leur label international) et plus encore de décroissance urbaine dorénavant remarquée (refus des rythmes imposés par l'accélération économique),
- ✓ Accompagné d'un désir de quiétude à ce jour diversement relayé, d'une aspiration à un ressourcement, qui n'est pas celle de l'évitement social, mais celle d'autres liens sociaux et de la juste reconnaissance,
- ✓ particulièrement en retrouvant ancrages à la terre et plus encore appartenance à la totalité organique des mondes vivants.

Ce langage des corps traverse de plus en plus d'expressions ordinaires d'une prise d'autonomie dans et par les trajectoires de vie (choix résidentiels de l'exode urbain, réforme écologique de certains modes de vie...). Il est vrai que « *Nous n'habitons pas par ce que nous avons « bâti », mais nous bâtissons et avons bâti pour autant que nous habitons* » (Heidegger, 1980, p. 175).

Tout ceci toutefois à la condition première que les fictions expertes, rhétoriques urbanistiques et discours officiels de l'aménagement se décentrent de la vision encore largement unique de la condition urbaine ; celle du monocle et de sa perte de relief depuis un centre urbain dense largement fétichisé (et dans lequel les élites urbaines et les penseurs de la chose le plus souvent résident). Avec, deux attributs particulièrement notables en France :

- ✓ une vacuité démocratique assez assourdissante (accompagné de sa « *démocratie d'élevage* » et sa quête normative de l'« *acceptabilité* » sociale),
- ✓ une pensée productiviste et fonctionnaliste encore très largement répandue chez nombre d'élus et d'experts.

Si tous les spécialistes se réclament maintenant des habitants – citoyens, fort peu sont en fait ceux qui ont pris le temps de traiter sérieusement à ce jour de cette question première. Non pas en les entendant, en les écoutant ou en les faisant réagir<sup>12</sup>, mais en donnant à ces « *héros discrets* » (*supra*) une réelle capacité d'intervenir dans la vie de la cité, un pouvoir d'agir, comme droit premier de la ville à une reconnaissance sociale de cette multitude (Honneth, 2012). Voici peut-être la condition devenue essentielle à la reconstruction d'un *habiter* la ville comme commun, autant d'ailleurs qu'une garantie pour l'avènement d'un nouveau régime de justice (Rosanvallon, 2011), singulièrement urbaine (Marcuse, 2009).

*« La résistance, l'affirmation de la liberté intransitive des hommes, c'est précisément faire valoir la puissance d'invention subjective, sa multiplicité singulière, sa capacité à produire, à partir des différences, du commun. », T. Negri et J. Revel, « Inventer le commun des hommes », *Multitudes* 2008/1*

---

<sup>11</sup> « *Habiter veut dire rester enclos dans ce qui nous est parent, c'est-à-dire dans ce qui est libre et qui ménage toute chose dans son être* » (Heidegger, 1980, p. 176)

<sup>12</sup> Cf. Clef n°5 parmi les 12 proposées en juin 2014 par l'AIGP pour *Inventer le projet métropolitain du Grand Paris*, <http://www.ateliergrandparis.fr/12cles/12cles.pdf>

## Bibliographie

- Adly H. et Thomas M-P., 2013, « Extraurbanisation et pluralisation des modes de vie. », *EspacesTemps.net*.
- Backouche I et Montel N., 2007, « La fabrique ordinaire de la ville », *Histoire urbaine*, 19/2, pp. 5-9.
- Bartement D., 2013, « Montpellier : tourisme et destruction de la cité », XXIVème Rencontres de Béziers, *Le touriste et l'habitant*, mars, 8 pages.
- Barthes R., 1957, *Mythologies*, Le Seuil, paris.
- Bauman Z., 2006, *La vie liquide*, Editions du Rouergue, coll. Les incorrects, 200 p.
- Benasayag M. et Del Rey A., 2007, *Éloge du conflit*, La Découverte, 232 p.
- Bensaïd D., 2008, *Eloge de la politique profane*, Albin Michel, Bibliothèque Idées, 360 p.
- Berdet M., 2013, *Fantasmagories du capital. L'invention de la ville marchandise*, Zones, 265 p.
- Bourdin A., 2013, « Le Grand Paris : vers une problématique de l'action métropolitaine », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, Numéro spécial Grand Paris, n°3, pp. 613-632.
- Carrel M., Neveu C., Ion J., 2009, *Les intermittences de la démocratie : Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, l'Harmattan, Collection Logiques politiques.
- Castells, M., 1972, *La question urbaine*. Paris, François Maspero, 1972, 455 p.
- Castoriadis C. 1999, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, 540 p.
- Céfaï D. et Lafaye C., 2001, « Lieux et moments d'une mobilisation collective – Le cas d'une association de quartier », in Céfaï, D., Trom, D. (dir), 2001, *Les formes de l'action collective, Mobilisations dans des arènes publiques, Raisons pratiques*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Céfaï D., 2009, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, p. 245-269.
- Choay F., 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthropologie*. Paris, Ed. du Seuil, coll. Essais, 434 p..
- Damon J. et Paquot Th., 2014, *Les 100 mots de la ville*, PUF, Que sais-je, 126 p.
- Dardot P. et Laval C., 2010, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, 498 p.
- Dardot P., Laval Ch., 2014, *Commun. Essai sur la révolution du XXIème siècle*, La découverte, Hors Collection Sciences Humaines, 400 p.
- de Radkowski G-H., 2002, *Anthropologie de l'habiter*, PUF, Publication posthume (textes écrits entre 1963 et 1968), 168 p.
- Debord G., 2006, *Œuvres*, Gallimard, coll « Quarto », Paris.
- Dewey J., 1955, *Liberté et culture*, trad. de *Freedom and Culture* (1939), par P. Messiaen, Paris, Aubier,
- Dollé J-P., 2002, *Citadinité citoyenneté métropolitaine*, La Villette Editions, Collection Passage, 102 p.
- Faburel G. et Vialan D. (coord.), 2014, *Les imaginaires environnementaux de la recherche sur la ville durable... et leurs impensés socio-démocratiques*, Bureau de recherches Aménités et UMR Triangle pour l'ADEME, Programme *Observation de la recherche sur le développement durable de la ville*, 247 p.
- Faburel G., Vialan D. (coord.), 2013, *La durabilité et sa prospective sociale, écologique et politique au prisme des modes de vie. Enquête dans les éco-quartiers d'initiatives habitantes et/ou d'orientation sociale*, Bureau de recherches Aménités pour le Ministère de l'Égalité des

- Territoires et du Logement, DGALH/DHUP/AD4, 109 p.
- Faburel G., Roché C. et Prié V., 2012, *L'Ile-de-France aujourd'hui et demain : les visions et imaginaires de ses habitants La proximité contre la densité*, Bureau de recherches Aménités pour le Conseil Régional Ile-de-France, 49 pages.
- Faburel G., 2017, « Les formations universitaires en urbanisme en France : un nouveau gouvernement des corps (de métiers) », *Cybergeog : European Journal of Geography*, Débats, Les métiers de la ville : URL : <http://cybergeog.revues.org/28473>
- Faburel G., 2013, « L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative », Cahiers Ramau, n°6, *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Presses de l'Ecole d'Architecture de la Villette, pp. 31-53.
- Faburel G., 2012, « La ville moderne, entre Orphée et Prométhée. Pour une mise en controverse politique des formations en urbanisme en France », Colloque *Quelle formation pour un urbanisme innovant ?*, Ecole Spéciale d'Architecture, 23 nov, 10 p.
- Gilli F., 2014, *Grand Paris. L'émergence d'une métropole*, Presses de Sciences Po, coll. Nouveaux débats, 320 p.
- Girard L. 1986, *Napoléon III*, Fayard, 217 p.
- Gorz A., 2008, *Ecologica*, Editions Galilée, 168 p.
- Guattari F., 1986, *Micropolitiques*, Recueil de textes présentés par Suely Rolnik, traduction française par Renaud Barberas, Les empêcheurs de penser en rond, 2007.
- Habermas J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. Fr. par J.M. Ferry et J.L. Schlegel, Fayard, 1987, 2 tomes, 480 p.
- Harvey D., 2001, *Spaces of Capital*, Edinburgh University Press, Edinburgh.
- Harvey D., 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Editions Amsterdam, 2011, 102 p.
- Hatzfeld H., 2011, *Les légitimités ordinaires. Au nom de quoi devrions-nous nous taire ?*, Co-édition Adels/L'Harmattan, Coll. Questions contemporaines.
- Heidegger, 1980, *Essais et conférences*, Gallimard, 349 p.
- Honneth A., 2012, *The I in We: Studies in the Theory of Recognition*, Polity Press, 240 p.
- Illich I., 2003 (1ère édition 1973), *La convivialité*, Paris, Seuil, Points Essai, 158 p.
- Ingold T., 2000, *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, Routledge, Taylor & Francis Group, 465 p.
- INSEE, 2009, *Recensement de la population 2006*, INSEE Première, n°1248, 4 p. <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1248/ip1248.pdf>
- Institut d'Urbanisme de Paris, 2012, *L'habiter écologique*, Rapport d'atelier professionnel et recherche, Master 2 Institut d'Urbanisme de Paris, parcours Environnement Paysage et Territoire, 96 p.
- Jameson F., 1991, *Postmodernism ou The Cultural Logic of late Capitalism*, Duke University Press, 438 p.
- Kaluszynski M. et Payre R. coord., 2013, *Savoirs de gouvernement*, Paris, Economica, collection « Politique Comparée », 190 p.
- Lefebvre H., 1968, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- Lefebvre H., 1961, *Critique de la vie quotidienne*, Tome II, Editions de l'Arche, Paris.
- Marcuse P., 2009, "From Justice Planning to Commons Planning", in *Searching for the Just City: Debates in Urban Theory and Practice*, edited by P. Marcuse, J. Connolly, J. Novy, I. Olivo,

- C. Potter, J. Steil, Routledge, New-York, pp. 91-102.
- Klein N., 2001, *No Logo. La tyrannie des marques*, Actes Sud, 573 p.
- Négri T. et Revel J., 2008, « Inventer le commun des hommes », *Multitudes*, 1.
- Neveu C., 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement », *Revue Participations*, n°1, Démocratie et participation : un état des savoirs, pp. 186-209.
- Paquot Th., 2010, *L'urbanisme c'est notre affaire*, Ed. l'Atalante, Nantes, 176 p.
- Paquot Th., Lussault M., Younès C. (dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, La Découverte, Paris, 384 p.
- Pasquier R., Guigner S. et Cole A. (dir.), 2011, *Dictionnaire des politiques territoriales*, SciencesPo, Les Presses
- Pérignon S., 2014, « Pour en finir avec les urbanistes », *Bulletin de Jurisprudence de droit de l'urbanisme*, n°3/février, pp. 163-166.
- Pessis C., Topçu S. et Bonneuil Ch., 2013, *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations, et pollutions dans la France d'après-guerre*, La découverte, 309 p.
- Pinson G., 2009, *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Presses de Sciences Po.
- Polanyi K., 1983, *La grande transformation*, Gallimard, Paris.
- Rancière, J., 2000, *Le partage du sensible, esthétique et politique*, Paris, La Fabrique-éditions
- Rosanvallon P., 2011, *La société des égaux*, Paris, Le Seuil, Coll. Les livres du nouveau monde, 432 p.
- Rousseau M. et Pinson G., 2011, « Les systèmes métropolitains français. Processus et scénarios », *Territoires 2040. Revue d'études et de prospective (DATAR/La Documentation Française)*, 4.
- Rousseau M., 2012, « La ville néolibérale, mode d'emploi », *La revue du projet*, mai, pp. 36-37
- Salomon Cavin, J., Mathieu, N., 2014. Interroger une représentation collective : la ville mal-aimée, in Martouzet, D. (Ed.), *Ville aimable*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.
- Scott J. C., 2008, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Paris, Éditions Amsterdam, 270 p.
- Sennett, R., 2012, *Together: The Rituals, Pleasures and Politics of Cooperation*, Yale University Press, 323 p.
- Soja E., 1999, "In Different Spaces: The Cultural Turn in Urban and Regional Political Economy", *European Planning Studies*, Volume 71(1): 65 – 75.
- Stengers I., 2002 (version originale 1997), *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris, La Découverte, Coll. Sciences Sociétés.
- Vadelorge L., 2013, « Le Grand paris sous la tutelle des aménageurs. Planification des usages, critiques et résistances dans les années 1960 », in Pessis, Topçu et Bonneuil (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses »*, La découverte, pp. 117-135.
- Vialan D., 2012, *L'habiter environnemental comme communauté politique : l'expérience de la Ferme du Parc des Meuniers*, Mémoire Recherche, Master 2 à l'Institut d'Urbanisme de Paris, 117 p.
- Viard J., 2012, *Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie*, Editions de l'Aube, 204 p.

